

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☒ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored end/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates end/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le text
meis, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Continuous pagination/
Pagination continue
- ☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index

☐ Title page of issue/
Page de titre de le livraison

☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

- ☐
- Masthead/
-
- Générique (périodiques) de la livraison

- ☐ Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

**This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.**

A horizontal number line with 22 equal segments. Above the line, the values 10x, 14x, 18x, 22x, 26x, and 30x are marked. Below the line, the values 12x, 16x, 20x, 24x, 28x, and 32x are marked. A division symbol (/) is placed in the 11th segment, which corresponds to the value 22x.

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

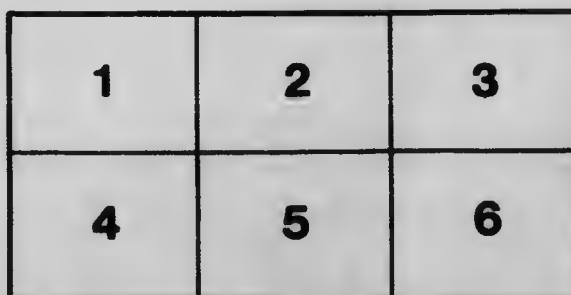
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

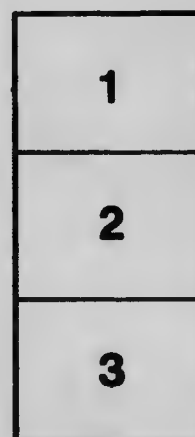
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

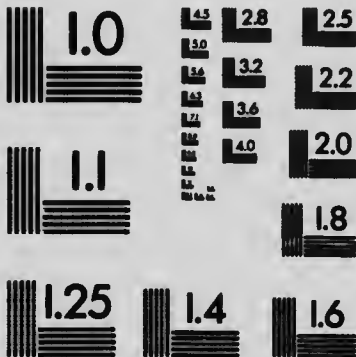
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5899 - Fax

826

LA
TRADUCTION
DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

PAR

AVILA BÉDARD, I. F.

PROFESSEUR A L'ÉCOLE FORESTIÈRE DE QUÉBEC.



216
57
140
101

QUÉBEC

—
1915

LA
TRADUCTION
DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

PAR

AVILA BÉDARD, I F.

PROFESSEUR A L'ÉCOLE FORESTIÈRE DE QUÉBEC.



QUÉBEC

—
1915

G106

F7

B43

1915

LA TRADUCTION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

*(Étude lue à la séance publique de la Société du Parler français au
Canada, le 3 février 1915)*

Si je ne réussis pas, par l'exposé que j'en ferai, à vous montrer sous ses plus captivants aspects la question de la traduction en anglais des appellations géographiques françaises, du moins ce qui en fait le fond même conservera-t-il, je me plais à le croire, toute sa valeur auprès de ceux qui ont, comme vous, à cœur le maintien du bon parler français.

Vous pensez bien que ce n'est pas la première fois que cette importante question est agitée au pays. Elle a en effet fait l'objet, et à plusieurs reprises, et je dirais dans presque toutes les provinces, d'études aussi louables que savantes et qu'on voudrait plus connues.⁽¹⁾ Hier encore, dans un volume⁽²⁾, dont ce n'est pas le temps de dire tout le bien, monsieur Adjutor Rivard lui consacrait un chapitre qui est à lui seul un document très précieux. D'autre part, la Commission de Géographie de Québec, instituée⁽³⁾ par le Gouvernement pour veiller à la conservation et assurer l'expansion de notre influence géographique, n'y est pas restée étrangère,⁽⁴⁾ comme le prouvent ses travaux et le compte rendu de ses délibérations. Si elles attestent que cette question n'est pas de celles auxquelles on puisse appliquer le fameux « pensons-y toujours, n'en parlons jamais » de Gambetta, toutes ces initiatives n'ont malheureusement pas réussi à faire modi-

(1) Noms historiques de langue française au Nord-Ouest canadien, par l'honorable juge L.-A. Prud'homme ; Les noms géographiques dans les Provinces Maritimes, par l'abbé François Bourgeois. Bulletin de la Société de Géographie de Québec, année 1913, pages 336-352.

(2) Étude sur les parlers de France au Canada.

(3) 15 novembre 1912.

(4) Motion de M. A. Amos, chef du service hydraulique de Québec. Bulletin de la Société Géographique de Québec, année 1914, pages 162-163.

fier, un tant soit peu, l'article 15 que je trouve parmi les règles de nomenclature ⁽¹⁾ du « Geographic Board of Canada » et qu'on me permettra de citer textuellement.

« Dans les cas, dit cet article, où les noms existent déjà et sont « publiés dans la forme tant anglaise que française et sanctionnés « par un long usage, on ne doit point chercher à abolir l'une et « l'autre formes qui peuvent être admises et publiées dans les listes « de décisions du « Geographic Board » et l'une ou l'autre forme peut « être régulièrement employée dans les documents officiels. Dans « tous les autres cas, l'on doit empêcher l'emploi de doubles noms, « et accorder la préférence à la forme qui a la priorité d'origine, que « ce soit la forme anglaise ou française. »

Tout en faisant la part des droits qu'il veut bien reconnaître à la race et à la langue françaises, j'admire qu'il permette au « Geographic Board » de se laisser influencer dans ses décisions par l'usage plutôt que par l'histoire, qu'il soit rédigé de telle façon que par anticipation il condamne ce qu'il doit approuver, et je ne puis m'empêcher de trouver qu'il ne résoud pas d'équitable et de scientifique façon la question de la traduction des termes géographiques, et que tout en faisant mine de la résoudre, il légitime des erreurs géographiques et sanctionne en quelque sorte des mensonges historiques. L'usage primerait l'histoire ! Mais a-t-on réfléchi qu'il est fréquemment le triomphe de la fantaisie, du chauvinisme ou du pédantisme d'un seul, qu'il n'est pas toujours synonyme de vérité et qu'il lui arrive quelquefois de faire table rase d'un passé infiniment respectable ?

Voyez plutôt ce que dans le domaine de la Géographie notre inertie ou notre apathie lui a permis de faire. On n'a qu'à parcourir même superficiellement quelques cartes géographiques dressées à Ottawa, qu'à consulter, un peu au hasard, certaines publications officielles, celles par exemple de la *Commission of Conservation*, pour se rendre immédiatement compte que beaucoup de noms de lieux ont été gratifiés d'une forme dont ils se seraient bien passés, et qui, à notre grand regret, demeurera sans doute. Je ne saurais vous imposer ce soir une longue nomenclature, mais, semble-t-il, quelques noms de lieux auraient ici leur place, qui comptent, comme les plus connus, parmi ceux que nos ancêtres ont pour ainsi dire semés au cours de leurs aventureux voyages et de leurs glorieuses découvertes, et que la traduction en anglais a transformés au point de les rendre quelquefois méconnaissables.

(1) Document parlementaire No 25d., A. 1915, page 11 du 13ème Rapport.

Ainsi le Saint-Laurent devient « The St. Lawrence », comme si depuis le traité de Paris, quelque secousse sismique, à la vérité pentagruélique, en avait changé et le cours et l'aspect. Le cap d'Espoir, un peu comme la belle Phyllis qui, à toujours espérer, finit par désespérer, se change en « Despair Cape ». Je me suis encore laissé dire que les chasseurs ne trouvaient plus rien à faire dans les forêts qu'arrose la rivière à la Martre, depuis qu'elle est devenue « Martin River ». Qui reconnaîtrait, sauf les experts, dans le « Brandy Pot » de nos jours le Pot-à-l'eau-de-vie de jadis ? Un historien, dont un jour on saura peut-être le nom, aura sans doute, au cours de ses recherches, découvert que les puritains du Mayflower étaient descendus sur les îles, que dans notre ignorance nous appelons les Pèlerins, puisque celles-ci portent aujourd'hui le nom de « Pilgrim Islands ». D'autre part, je suis des personnes à qui une cure de soleil ne ferait pas tout le bien qu'elles en espèrent, s'il lui leur fallait prendre à la Malbaie plutôt qu'à « Murrny Bay ». Mais remontons le fleuve et considérons un moment les ruines d'une petite mais glorieuse ville, que certains traitants français, ⁽¹⁾ nous dit l'histoire, avaient nommée Trois-Rivières, et au milieu desquelles comme par enchantement a surgi la prospère cité de « Three Rivers. » Passons outre, laissant derrière nous le lac « St. Peter », nous voici en face d'une île, toute menue, que nos ancêtres avaient dénommée île Plate, à cause sans doute de la rigidité monotone de sa ligne de sommet. L'érosion a à ce point modifié ses contours, sculpté son faite, que son appellation ancienne n'avait plus aucun sens, et qu'il a fallu, pour la mieux dépeindre, lui donner le nom de « Flat Island ». On n'en finirait pas. Je me hâte de dire que, pour commune que soit dans notre province la traduction des noms de lieux, elle n'est pas inéluctable ; le bon sens et le patriotisme en général se refusent à l'accepter, et sont encore assez forts, quand ils parlent, pour se faire entendre contre elle. Il n'en va pas de même dans les autres provinces, où le très long et très vénérable usage, tout puissant, entretenu avec amour par ceux qui n'ont connu que lui dans leur pays d'origine, s'efforce de tuer l'histoire, j'entends l'histoire écrite par les Français, et qu'à travers mille difficultés nos compatriotes, formant des groupes épars, tâchent à continuer. Qu'on cherche, si l'on veut, dans l'Ontario ou dans les Provinces de l'Ouest, la rivière à la Pluie, la baie du Tonnerre, ⁽²⁾ le lac des Bois, la rivière Rouge, la rivière à la Paix, le lac des Esclaves, on cherchera longtemps et vainement si

(1) Noms Géographiques de la Province de Québec. P.-G. Roy, page 471.

(2) Voir carte des lacs du Canada dressée par N. Bellin, ingénieur et hydrographe de la marine en 1744, jointe à l'Histoire générale de la Nouvelle France du R. P. Charlevoix.

l'on n'a avec des clartés de l'histoire une connaissance de la langue anglaise. Le cartographe respectueux de l'usage a écrit froidement, « Rainy river, Thunder bay, Lake of the Woods, Red river, Peace river, Slave Lake. » Qui l'en blâmerait, puisque l'article 15 des règlements du « Geographie Board » l'approuve et puisque ces noms, c'est bien l'usage qui les a établis.

Le cartographe n'a oublié qu'une chose, c'est qu'il doit observer les règles que la science géographique s'est données, et rester fidèle à l'histoire. C'est bien peu de chose. Ainsi pense du moins celui qui, s'appropriant les vers de Dortidius, va répétant :

Je m'embarrasse peu du pays que j'habite,
Le véritable sage est un cosmopolite. (1)

Il n'est pas aussi sage qu'il le croit, entendez qu'il ne l'est pas du tout. En effet, si sa sagesse ne se résumait pas à être cosmopolite, il pourrait dire que la traduction des noms de lieux d'un pays s'impose au même titre que la traduction des œuvres littéraires ou scientifiques étrangères, que l'on n'apprend et ne retient facilement les noms de lieux d'un pays étranger, qu'à condition de savoir ce qu'ils signifient et qu'on ne peut le savoir que par la traduction ; qu'en Europe on n'a pas de ces scrupules, puisque London, Roma, Milano, Köln, Aachen, deviennent respectivement, dans un Atlas français, Londres, Rome, Milan, Cologne, Aix-la-Chapelle ; que d'ailleurs, comme en notre pays l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord permet l'usage dans les documents officiels des langues française et anglaise, il n'y a pas de raison pour que les noms de lieux, sur nos cartes géographiques, ne soient pas écrits tantôt en français tantôt en anglais.

Il dirait tout cela, sans se douter qu'il n'y a pas de pire maladresse ni de plus grossière erreur que de le dire.

Je concède que la traduction peut seule mettre à la portée de tous les œuvres étrangères, littéraires ou scientifiques, qu'elle leur donne même une valeur et une saveur dont quelquefois la langue de l'auteur ne s'était pas montrée prodigue, que certains auteurs comme certains prophètes ne sont jamais ce qu'ils croient être qu'à l'étranger, mais je ne puis m'empêcher de réfléchir, en répétant l'axiome italien *Traduttore, traditore*, que la traduction, si bonne ou si mauvaise soit-elle, n'est jamais comparable à la langue du manuscrit, que si elle déforme ou réforme l'œuvre originale elle en laisse du moins subsister le fond. Elle fait plus que le transformer lorsqu'elle s'applique à un nom de lieu, elle en détruit ce qui en est

(1) « Les Philosophes », par Palissot de Montenoy.

l'essence, ce qui en est la vie, car elle supprime le fait historique dont est né ce nom, et ignore celui, individu ou peuple, par qui ce fait est devenu l'histoire. Et voilà pourquoi elle ne saurait, dans le domaine de la cartographie, avoir à notre admiration les mêmes titres qu'elle a dans le domaine littéraire.

Je me refuse d'autre part à croire qu'une saine pédagogie puisse préconiser la traduction des noms de lieux. En effet, si dans l'enseignement de la géographie l'on admet que la traduction des noms de lieux soit une nécessité et un bien, l'on pose en principe que les connaissances géographiques, pour être vraiment utiles, doivent s'accompagner de connaissances linguistiques, l'on érige en système l'enseignement par image, et en même temps qu'on reconnaît à la mémoire d'un élève des limites, on la rend comparable à celle de Pie de la Mirandole. Je me le demande, est-ce parce que l'on saura que Belgrade signifie cité Blanche et Hoang Ho, fleuve Jaune, d'autant qu'il n'est pas sûr qu'à l'heure actuelle Belgrade soit tout à fait blanche cité et que le Hoang Ho roule toujours des sables et des terres de couleur fauve, que l'on retiendra plus longtemps ces deux termes géographiques, ou n'est-ce pas plutôt parce qu'ils garderont leur forme originale, étrangère à notre langue, qu'ils s'imposeront davantage à notre attention et impressionneront de plus durable façon notre mémoire ? Au reste, si l'on a tant besoin pour apprendre et retenir un terme géographique étranger, d'en connaître la signification, rien n'empêche que sur les cartes et dans les atlas, on le fasse suivre de sa traduction, dont des parenthèses mesureraient la portée et l'utilité.

On ne le fait pas, j'entends les cartographes et géographes sérieux ne le font pas, ne se mettent pas en peine de traduire les noms de lieux, parce qu'ils comprennent que ceux-ci, comme l'a dit si bien au Congrès de Genève le professeur Cholnoky ⁽¹⁾, sont « des noms propres, qui appartiennent à leur pays et qu'on doit accepter dans leur forme originale ».

Les seules traductions de noms de lieux qui aient cours en Europe sont, sauf de rares exceptions, plutôt phonétiques que littérales. Elles ne sont pas à proprement parler des traductions, mais des transcriptions. Elles déclament le nom, elles ne l'expliquent pas, elles nous le font entendre, ne le font pas voir, elles s'adressent l'ouïe et non à l'intelligence. Ce procédé ne s'applique toutefois qu'aux noms de lieux qui appartiennent à des pays où l'écrit est idéographique, comme en Chine, en Corée, au Japon, à des peuples dont ce n'est pas l'habitude d'écrire avec des caractères arab

(1) Compte rendu des travaux du Congrès, tome III, page 453.

comme les Russes, les Turcs, les Persans et les Grecs. Hâtons-nous de dire que si les géographes et cartographes, de réputation mondiale, semblent trouver légitime ⁽¹⁾ ce procédé de transcription des noms de lieux, ainsi du moins en témoignent les comptes rendus des congrès de Paris, de Nancy, de Berlin, de Genève et de Londres, il n'apparaît pas qu'ils soient favorables aux traductions.

Ils se refusent même à les accepter puisqu'ils ont presque à l'unanimité souscrit, au congrès de Genève, en 1911, à une résolution ⁽²⁾ qui préconisait la création d'une commission internationale, dont le travail et la tâche consisteraient à fixer définitivement et de façon équitable, l'orthographe des noms de lieux, et cela, comme elle le dit très expressément, «pour simplifier la nomenclature géographique, éviter la confusion et faciliter l'étude de la Géographie». On y insinuait même que les Gouvernements, pour les quelques modifications qu'ils croiraient devoir apporter à la nomenclature géographique de leur pays, devraient s'en remettre à cette Commission Internationale. Où l'on voit que, si la traduction des noms de lieux a pu séduire quelques esprits superficiels, elle ne paraît pas être tenue comme scientifique et nécessaire par les géographes et cartographes avertis. C'est qu'ils se sont pénétrés de cette idée, qu'il y a dans tout nom de lieu, deux parties parfaitement distinctes, l'une descriptive, l'autre historique, l'une qui peut et doit être transformée, lorsque besoin il y a, l'autre qui doit rester toujours cristallisée dans sa forme originale.

En effet, il y a le mot qui fait image, celui qui appartient véritablement à la terminologie géographique, ⁽³⁾ comme rivière, montagne, lac, etc., celui qui nous fait voir un lieu avec sa physionomie générale, entendez avec celle qu'au cours des âges lui ont donnée les agents géologiques naturels, dont c'est la fonction de dégrader et d'accumuler, de défaire pour refaire. C'est le seul qu'il importe à tout le monde de connaître, c'est donc le seul qui doit être traduit, puisque seul il représente des formes terrestres qui sont communes à tous les pays et qu'un peuple, qu'une race, ne peut revendiquer comme siennes. Celui-là représente un fait naturel. L'autre, celui qui désigne et qualifie un lieu, est l'œuvre et en quelque sorte la propriété de l'homme, de l'homme non pas en tant qu'humain, mais considéré comme faisant partie d'une agglomération, comme appartenant à une race que des frontières précises démarquent et

(1) « Quali siano le difficoltà principali per un accordo internazionale sulla scrittura e sulla pronuncia dei nomi geografici e in qual modo si possano superare ». Travail du Prof. Giuseppe Ricchieri lu au Congrès de Genève.

(2) Compte rendu des Travaux du Congrès, tome III, pages 457-458.

(3) Le Congrès national de Géographie de 1880. La terminologie géographique dans les différents pays du globe, par M. Edouard de Luze, pages 134-159.

séparent d'une autre race. C'est le mot intangible, immortel, parce que c'est le mot historique. Et dans ce mot chante tout un passé, comme dans un coquillage chante toute la mer. S'il est fait pour l'œil et pour l'ouïe, il est surtout ce qu'il est pour l'intelligence, car il évoque des dates et souligne des faits, tels ces bétyles aux formes capricieuses, décorés de symboles, qui surgissent comme au hasard sur la terre d'Égypte.

La géographie et l'histoire sont intimement liées entre elles. (1) En effet, si l'on veut bien considérer un instant que l'homme, comme Fénelon le disait dans sa lettre à l'Académie, et comme la science et l'observation nous l'enseignent, subit dans une certaine mesure l'influence du milieu dans lequel il vit ; que les montagnes, les rivières, en un mot les paysages, n'ont pas manqué d'établir entre des peuples issus d'une même race, des différences profondes ; qu'à toutes ces variétés de contours, qui découpent l'horizon, correspondent des variétés presque infinies de mœurs, des nuances sans cesse renouvelées de langages et de pensées ; que le modelé terrestre a contribué à individualiser la race humaine, à la segmenter en des types nettement distincts ; et si d'autre part on admet que l'homme, suivant la race à laquelle il appartient, par son industrie, par son intelligence, sait accentuer ces différences, faire en quelque sorte porter au pays qu'il habite la marque de son génie et de son activité, en retoucher les paysages pour qu'ils répondent à ses besoins et soient selon ses aspirations et ses goûts, ne peut-on pas dire que l'histoire d'hier c'est la géographie d'aujourd'hui, comme la géographie d'aujourd'hui sera l'histoire de demain ?

Et alors, la traduction des noms de lieux, qu'est-elle, sinon le sabotage pur et simple de l'histoire ?

Mais, dira-t-on, à argumenter ainsi on sera forcément amené à vouloir la restauration au pays des mots

sauvages et bas

Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas. (2)

et que monsieur Eugène Rouillard, s'il m'en souvient bien, voulait, avec raison du reste, voir à jamais effacés de nos cartes géographiques, de ces noms qui à l'étranger nous font assimiler à des « gens qu'on serait fâché, suivant madame de Sévigné, de connaître en France ». L'argument vaut ce qu'il vaut, c'est-à-dire qu'il ne vaut

(1) M. Bellin, dans ses remarques qui servent comme de préface au tome V du journal de Voyage du R. P. Charlevoix (édition 1744), écrit : « La Géographie répand un jour si avantageux sur l'Histoire qu'elle devrait en être inséparable. »

(2) Molière. *Les femmes savantes*.

rien du tout, puisque les termes géographiques sauvages ne sont pas historiques ; l'histoire du pays ne commençant qu'avec les luttes contre les Indiens et ceux-ci, parce que barbares, étant d'une race dont les vestiges ne se doivent conserver que dans les musées.

Notre histoire, aussi merveilleuse qu'une tapisserie Gobelin, tissée comme elle par des ouvriers qui, attentifs à leur tâche, n'ont pas vu en la faisant toute la beauté qu'ils y mettaient, ne doit pas être souillée ni détruite. Elle n'est pas d'autre part si généralement connue et soupçonnée qu'on la puisse tenir dans l'ombre. Et le moyen de lui garder toute sa beauté, faite de mille détails, de la mettre bien en lumière, n'est-ce pas de conserver sur nos cartes les noms que nos ancêtres, découvreurs, coureurs des bois ou pionniers, donnaient aux endroits que parmi les blancs ils étaient bien les premiers à contempler — aux endroits qui marquent les étapes de leurs courses admirables — aux endroits où ils sont glorieusement tombés — aux endroits où ils ont commencé l'œuvre que nous continuons.

Et ces noms, comme les mouvements imperceptibles de terrains qui marquent, à l'heure actuelle, dans les plaines, sur les plateaux et aux flancs des monts de la Belgique et du Nord de la France, les champs de repos de tant de héros, devraient être sacrés parce qu'ils sont de l'histoire, parce que sans eux l'histoire ne se pourrait écrire. Dans un pays comme le nôtre où les faits et gestes de deux âges s'ajoutent et se complètent, sans jamais se superposer ni se confondre, la traduction des appellations géographiques dans l'une ou l'autre langue aboutirait forcément à la suppression du passé de l'une ou de l'autre race, à la destruction de ses monuments, de son histoire, en tout cas pourrait être la source de beaucoup d'erreurs et de confusion.

Il ne faut pas l'oublier, la géographie, aujourd'hui où, dans son cadre agrandi, elle embrasse toutes les sciences capables d'expliquer et susceptibles d'assurer le progrès matériel de l'homme, aujourd'hui où le développement des moyens de communications, chemin de fer, navigation, télégraphe et téléphone rapprochent davantage les peuples, fait qu'ils peuvent plus intimement se pénétrer et mieux se connaître, la géographie, je contribue à répandre très rapidement et très sûrement l'histoire. Et si la traduction des noms de lieux peut se faire sur nos cartes, autant dire que l'histoire de la race française devra rester reléguée dans les volumes qui s'en occupent et dont la circulation est forcément restreinte, à moins toutefois que nos cartographes et géographes anglais n'aient les précautions de Diderot, lui qui, écrivant à madame Roland, disait en post-scriptum : « Partout où vous verrez des blancs dans cette lettre,

lisez que je vous aime », à moins qu'ils n'avertissent le lecteur que, dans tel territoire particulier, partout où l'on trouvera un nom anglais il faudra lire un nom français. Et croyez-vous donc qu'on pourrait suivre presque pas à pas les audacieux pionniers de la Nouvelle France dans leurs admirables courses à travers les plaines et sur les coteaux boisés qu'arrosent le Mississipi et ses tributaires jusqu'en Louisiane, si les Américains s'étaient avisés sur leurs cartes de traduire en anglais les appellations géographiques françaises, qu'on y retrouve nombreuses, souvent fort jolies, et comme le cor de Roland sonnait très clair, telles : Boisé, Pend-d'oreille, Desplaines, Desmoines, Bellefonte, Chicot, Mobile, Belpré et Bâton-Rouge ?

Comme les historiens, les cartographes et les géographes, s'ils sont pénétrés de l'importance de leur mission, s'ils sont consciencieux et veulent qu'on les tienne pour des auteurs honnêtes et avertis, doivent respecter tout d'abord le passé ⁽¹⁾, ce qui revient à dire qu'ils doivent se garder de traduire les noms de lieux, la traduction équivalant toujours à une substitution.

Si vous ne vous y refusez pas, je me permettrai de mentionner un fait qui met en pleine lumière les conséquences fâcheuses que peuvent avoir, au point de vue historique, les substitutions de noms de lieux. L'Australie, comme on le sait, est une colonie anglaise. Ce qui est moins généralement connu, c'est qu'une grande partie de cette colonie a été visitée et explorée tout d'abord par des navigateurs français. Cela, sans doute, est consigné dans l'histoire, mais cela n'apparaissait pas sur la carte de l'Australie, qui ne portait pour ainsi dire que des appellations anglaises. Or, au Congrès International de Géographie, tenu à Genève en 1911, le neveu d'un de ces navigateurs et explorateurs français, le comte de Fleurieu ⁽²⁾, soumettait, avec un rapport très documenté, une carte de l'Australie dressée en 1802, ⁽³⁾ et sur laquelle on pouvait lire plusieurs noms français ⁽⁴⁾.

(1) « La géographie fait comparaitre devant elle la série des siècles et chaque page de nos dictionnaires topographiques devient une page rétrospective d'histoire où, sous l'apparence d'une sèche nomenclature, vit et se déroule un long passé avec le cortège des races, des nations, des institutions et des langues ». — Amédée Thierry.

(2) Delambre faisant, en 1912, l'éloge de M. de Fleurieu, le grand marin du 18^{ème} siècle, dit que celui-ci a proposé une nomenclature « qui doit plaire également à toutes les nations dont elle assure les droits, puisqu'elle tend à rendre à toutes les nations et toutes les terres, les noms imposés par les navigateurs qui les premiers ont découvertes. » Cf. Le centenaire de M. de Fleurieu par E. Doublet. Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux. Livraison du 15 octobre et novembre 1910.

(3) Carte particulière de la côte sud-est de la Terre de Niémen, dressée par L. Freycinet, reproduite dans le *Bulletin de la Société Géographique de Toulouse*, Année 1911, Nos. 3 et 4.

(4) Les noms géographiques français en Australie, par M. J. de Rey-Pailhade. *Bulletin de la Société Géographique de Toulouse*. Année 1911, Nos 3 et 4, pages 252-254.

comme le Cap Bernier, la Baie Marin, les presqu'île Forestier, la baie Monge, la baie Dolomieu, le cap Surville, la baie Fleurieu. Les congressistes é mirent alors un vœu en faveur de la restauration de ces noms français sur les cartes de l'Australie.

Comme on ne donnait pas suite à ce vœu, monsieur de Fleurieu se rendit en Australie où, après avoir démontré, eartes en mains, devant la société de géographie d'Adélaïde, le bien fondé de ses revendications, il obtint de M. Kensington, ⁽¹⁾ secrétaire du Département des Terres d'Australie, qu'il porterait sur les cartes de ce pays les noms primitivement donnés par les navigateurs français.

De tout cela il résulte, je crois du moins l'avoir fait voir, que la traduction des noms de lieux ne rend pas à l'enseignement de la géographie les services qu'on lui suppose, qu'elle constitue au point de vue de l'histoire en général et tout particulièrement au point de vue de notre histoire une iniquité flagrante, dont il faut bien se garder, et que d'ailleurs, en géographie comme en morale, « tout ce qui n'est pas aussi ancien que les sociétés est une erreur ». ⁽²⁾

AVILA BÉDARD.

(1) La Géographie, XXVII, No 3, année 1913, page 237.

(2) Aphorisme de Bonald, placé par Paul Bourget en tête du *Tribun*.

